90 ANS À VOS CÔTÉS

AGENTS DU SERVICE PUBLIC

ASSURANCE HABITATION

POUR LES MOINS DE 30 ANS

-30 %*

SUR VOTRE ASSURANCE HABITATION

GMF

ASSURÉMENT HUMAIN

* Offre réservée aux clients souscrivant pour leur résidence principale un contrat DOMO PASS en formule Confort avec un capital mobilier spécifique, pour une maison ou un appartement de 3 pièces maximum dont ils sont colocataires ou locataires, à condition qu'ils aient moins de 30 ans et qu'ils n'aient pas d'enfant à la souscription de l'assurance de l'habitation. Réduction de 30 % sur la prime (hors Défense Pénale et Recours suite à accident, options et assistance) du risque habitation concerné, jusqu'à l'échéance suivant la date anniversaire des 30 ans.

Conditions et limites des garanties de notre contrat habitation DOMO PASS ainsi que les conditions de l'offre « Avant'âge 30 » en agence GMF. Les Conditions Générales et la Convention d'assistance de ce contrat sont consultables sur gmf.fr

GMF ASSURANCES - Société anonyme au capital de 181 385 440 euros entièrement versé - Entreprise régie par le Code des assurances - R.C.S. Nanterre 398 972 901 - APE 6512 Z - Siège social : 148 rue Anatole France - 92300 Levallois-Perret.

FR AFFICHE BAC DE TRI

Les produits distribués par GMF ASSURANCES sont assurés par GMF ASSURANCES et/ou LA SAUVEGARDE et/ou GMF VIE et/ou Covéa Protection Juridique et/ou AM-GMF.

Réf. : 1725.6 - Janvier 2024.

Venez nous rencontrer le 9 Avril 2024 de 12h à 13H45 à la sortie du restaurant

ketty.moliere@gmf.fr 06 31 41 81 51